



Parcours de formation au sein de l'école de conduite AERS CHAUVE

Vous venez de vous inscrire au sein de notre école de conduite et nous vous en remercions. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

En vous inscrivant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière vous vous engagez, au travers de la signature du contrat, à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant:

Parcours théorique

L'école de conduite AERS CHAUVE a choisi, plutôt que de la faire dans le véhicule, d'intégrer «la formation théorique pratique» du contrat 20heures aux « cours théoriques» en salle.

Le plus : Cette formation va permettre d'aborder le fonctionnement mécanique du véhicule et son utilisation en situation plus propice à l'écoute. Cette organisation permet ainsi d'être plus opérationnel lors des cours pratiques. Pour autant, avant le départ sur véhicule, un cours rappel est effectué sur les notions théoriques vues en amont.

L'organisation de la formation et les thèmes abordés

L'école de conduite a organisé ses thématiques théoriques en 4 cours de 1h30 et 1 cours de 4h, soit un total de 10h de cours, par groupe de 19 élèves au maximum. Ces cours sont programmés sur des séances consécutives sur une semaine.

Vous devez obligatoirement assister à ses cours selon le programme ci-dessous:

- Cours n°1: Comprendre le fonctionnement mécanique du véhicule et savoir comment et pourquoi utiliser les différentes pédales (accélérateur, frein et embrayage)
- Cours n°2: L'utilisation du véhicule à diverses allures (travail des points de patinage)
- Cours n°3: Les approches des Intersections (la règle, les autres, la visibilité et la configuration)
- Cours n°4: L'entretien du véhicule: contrôle journalier et entretien régulier
- Cours n°5: Les assurances, le constat amiable, l'alcool, la drogue, les médicaments, la vitesse, la fatigue et l'accident. Le contenu de ce cours nécessite une durée de 4 heures.

Cette partie théorique inclut donc votre préparation au Code de la Route.

Pour votre réussite au Code de la Route, vous allez aussi pouvoir vous entraîner à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite en la présence d'un enseignant, soit à domicile avec un support média. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage ou sur le site internet.



Auto-école AERS CHAUVE
40 boulevard Pasteur
42170 Saint-Just-Saint-Rambert

04 77 36 48 80 – auto-ecole-aers@orange.fr

LES HORAIRES DES COURS DE THEORIE

Vacances de la Noël

SESSION 1 avec Grégory CHAUVE

Mercredi 27 décembre 2023 de 8h à 12h

Judi 28 décembre 2023 de 13h à 16h

Vendredi 29 décembre 2023 de 13h à 16h

SESSION 2 avec Bertrand PONCHIER

Mardi 02 janvier 2024 de 13h à 16h

Mercredi 03 janvier 2024 de 8h à 12h

Judi 04 janvier 2024 de 13h à 16h

Les thèmes abordés lors de ces cours sont les suivants :

- Approche véhicule / conducteur
- Utilisation à allure lente
- Approche des intersections
- Entretien du véhicule
- Thématique : alcool, assurance, vitesse, fatigue

Formateurs : Bertrand PONCHIER ou Grégory CHAUVE, tous les 2 titulaires d'une autorisation d'enseigner à jour

Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule en alternant les différentes situations de circulation :

- en ville,
- en rase campagne,
- sur voie rapide, sur voie d'insertion et sur autoroute,
- de nuit (leçons prises en hiver).

Durant cette formation, nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour que vous progressiez de la manière la plus effective possible tout en respectant votre courbe d'apprentissage et le REMC; LE REMC, soit le Référentiel à l'Éducation pour une Mobilité Citoyenne, est composé de 4 grandes compétences, regroupant des situations de conduite dans des conditions normales, mais aussi dans des conditions difficiles.

Programme de formation REMC permis B-AAC-CS



PERMIS B / AAC
Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

PROGRAMME DE FORMATION REMC

Compétence C1 : Maîtriser
le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- a. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- b. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- c. Tenir le volant et maintenir la trajectoire.
- d. Démarrer et s'arrêter.
- e. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- f. Utiliser la boîte de vitesses.
- g. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- h. Regarder autour de soi et avertir.
- i. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Compétence C2 : Appréhender
la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- b. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- c. Adapter l'allure aux situations.
- d. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- e. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- f. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- g. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Compétence C3 : Circuler
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Passer des virages et conduire en déclivité.
- d. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- e. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- f. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- g. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- h. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Compétence C4 : Pratiquer
une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- e. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- f. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- g. Pratiquer l'écoconduite.

CODES ROUSSEAU
Le meilleur de la pédagogie

Programme de formation REMC permis A1-A2-A

PERMIS A / A1 / A2
PROGRAMME DE FORMATION REMC

Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

Compétence C1 **Maîtriser**
le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- a. Connaître et adapter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- b. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principes commandés et le tableau de bord.
- c. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- d. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.
- e. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- f. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- g. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- h. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- i. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- j. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- k. Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- l. Réaliser un freinage d'urgence.

Compétence C2 **Appréhender**
la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Connaître et respecter les règles de circulation.
- b. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- c. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- d. Adapter l'allure aux situations.
- e. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- f. Tourner à droite et à gauche.
- g. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- h. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Compétence C4 **Pratiquer**
une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- e. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
- f. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.
- g. Pratiquer l'éco-conduite.

Compétence C3 **Circuler**
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Négocier les virages de la façon la plus sécuritaire.
- d. Communiquer avec les autres usagers.
- e. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- f. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- g. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- h. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- i. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- j. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- k. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

CODES ROUSSEAU
Le meilleur de la pédagogie

Programme de formation REMC permis BE

PERMIS BE
PROGRAMME DE FORMATION REMC

Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

Compétence C1 **Maîtriser**
le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul.

- a. Connaître et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord.
- b. S'installer au poste de conduite et connaître les documents spécifiques au conducteur du véhicule, au véhicule tracteur et à la remorque.
- c. Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- d. Diriger l'ensemble en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision.
- e. Regarder autour de soi et avertir.
- f. Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures).
- g. Savoir réaliser un attelage et un dételage.

Compétence C2 **Appréhender**
la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales.

- a. Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte.
- b. Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles).
- c. Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- d. Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.
- e. Tourner à droite et à gauche.
- f. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- g. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Compétence C4 **Pratiquer**
une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des ensembles et les recommandations à appliquer.
- c. Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- e. Connaître les aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- f. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- g. Pratiquer l'écoconduite.

Compétence C3 **Circuler**
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Négocier les virages de façon sécuritaire.
- d. Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- e. Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.
- f. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- g. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- h. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- i. Conduire en décalivité.
- j. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- k. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

CODES ROUSSEAU
Le meilleur de la pédagogie



Parcours de formation personnalisé

Pour adapter au mieux le volume d'heures nécessaire à la formation de chaque élève, le moniteur évalue l'élève en conduite et complète le document ci-dessous :

EVALUATION PERSONNALISEE

Nom :

Prénom :

Filière : B / AAC / CS

	Objectif à retravailler	Nombre d'heures supplémentaire pour atteindre l'objectif
COMPETENCE 1 Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul		
COMPETENCE 2 Appréhender la route et circuler dans des conditions normales		
COMPETENCE 3 Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers		
COMPETENCE 4 Partager une conduite autonome, sûre et économique		

TOTAL d'heures supplémentaires à prévoir :